

INSTITUUT VOOR
DE GELIJKHEID
VAN VROUWEN
EN MANNEN



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les discours haineux sexistes doivent également être condamnés plus rapidement et plus souvent

Bruxelles, le 06/09/2018

Le reportage « Pano » diffusé hier sur la VRT a révélé le discours raciste, antisémite et sexiste de l'association de jeunes *Schild & Vrienden* dans des groupes de discussion fermés. Suite à ce reportage controversé, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes appelle au renforcement du cadre légal visant à combattre ces discours de haine sexistes.

L'incitation à la haine, à la violence, à la discrimination et à la ségrégation sur base du sexe est en principe passible d'une peine, mais lorsque des opinions punissables écrites sont diffusées par des moyens de communication numériques, il peut être question de délit de presse. Ce type de délit doit en principe faire l'objet de poursuites devant la Cour d'Assises, qui doit convoquer un jury à cet effet. Comme cela n'est souvent pas considéré comme opportun ou prioritaire, les discours haineux sexistes ne sont presque jamais poursuivis en justice.

La situation est différente pour les discours haineux racistes. En 1999, la Constitution a été modifiée de manière à ce que les discours de haine racistes et les discours de haine fondés sur la xénophobie puissent être poursuivis devant le tribunal correctionnel. Ces faits sont donc poursuivis plus rapidement et plus fréquemment. Toutefois, cet amendement à la Constitution n'a jamais été mis en œuvre pour des opinions sexistes ou transphobes qui incitent à la haine ou à la violence, ce qui envoie le mauvais signal que le racisme est un problème plus grave et plus important que le sexisme.

L'Institut exhorte donc le législateur à amender la Constitution pour que les discours de haine sexistes puissent également être réprimés. C'est extrêmement important pour créer une société démocratique et égalitaire.

En ce qui concerne le reportage « Pano » consacré à l'association *Schild & Vrienden*, l'Institut analysera les faits avant de se prononcer sur les détails de ce dossier.